

BRETAGNE

La ressource doit retrouver le marché

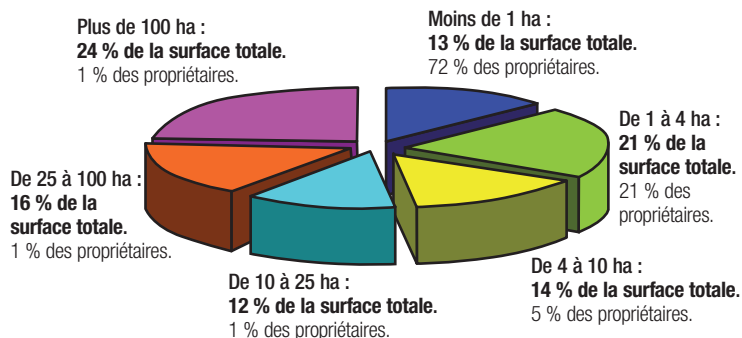
Nos rêves d'enfants la nomment Brocéliande, celle du roi Arthur, de Merlin l'enchanteur. La forêt bretonne, bien loin de cette luxuriance, n'atteint pas en surface la moitié de la moyenne nationale. Elle est peu exploitée, à l'opposé du secteur de la construction bois, très dynamique. C'est l'enjeu d'une profession et des collectivités : rapprocher la ressource du marché.

AUTEUR JACQUES GRAVEND



Idéfix, le chien d'Obélix, mordrait Colbert qui « arrachait » les arbres ! Dès l'époque gallo-romaine, la forêt armoricaine est déboisée pour l'agriculture ; sous Louis XIV, la construction, la marine, le bois de feu, les forges, les verreries la dévorent. Mi-xix^e siècle, ne restent que 155 000 hectares, 5,5% de la province. Depuis la forêt a reconquis 3 000 ha par an, mais ne couvre aujourd'hui que 357 000 ha, 12,7 % de la région, la moitié de la moyenne nationale.

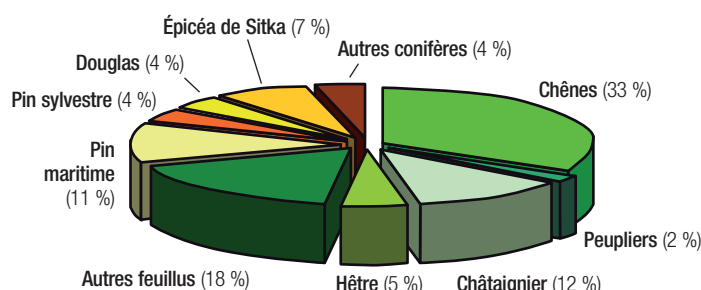
Au risque du paradoxe, les Bretons, dans les tout premiers, construisent actuellement 1 500 maisons bois par an, soit 1/10^e de la production nationale, 11 maisons sur 100 en Bretagne sont construites en bois. Seizième région sylvicole, premiers constructeurs bois : là est tout l'enjeu. Combattre cette contradiction est l'objet du Plan d'actions de la région, comme des Assises de la forêt, réunies le 15 avril dernier, à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor), « pour créer le lien entre ressource et marché », assène Olivier Ferron, délégué général de l'interprofession Abibois.



La forêt privée par taille de propriété. © CRPF Bretagne.

Comme partout, la forêt bretonne est privée, plus qu'ailleurs (90 %), morcelée (116 000 propriétaires, 2 ha chacun en moyenne), en massifs diffus : 80 % des forestiers possèdent moins de 4 ha, 20 % les trois quarts de la superficie.

« Le sylviculteur doit apprendre qu'il est le premier maillon d'une ressource économique », ajoute Gilles Pichard, ingénieur au CRPF. Vœu encore pieux : si peu vivent de leur forêt.



Les essences de la forêt privée bretonne. © CRPF Bretagne.

À LA RECONQUÊTE DES FRICHES

L'essence première est le chêne, suivi du châtaignier, du hêtre, du peuplier, et, en résineux, pin maritime, épicéa, douglas et pin sylvestre. Autre paradoxe : le feuillu couvre 70 % des surfaces, 62 % en volume, le conifère 75 % de la récolte.

Peu nombreux sont ceux qui unissent la production de la forêt et le marché. L'essentiel des débouchés portent sur l'emballage, cageots, palettes pour l'agroalimentaire, production majeure en Bretagne. De premier choix, « le châtaignier a une filière de développement dynamique ; le chêne est de second choix, pour la charpente, un créneau pris par le conifère ; et le hêtre est souvent nerveux, rouge, et soumis aux effets de mode », constate Gilles Pichard du CRPF. Des traitements à haute température sont testés sur le hêtre pour en faire du bardage.

La forêt a reconquis des friches agricoles, « des terroirs incultes, devenus lande, puis bois ».

Le conifère en centre Bretagne, par exemple, a « mis en valeur des terres très pauvres », précise Gilles Pichard. Le sitka, un épicéa importé, couvre à présent 15 000 ha. « On a recherché une production rapide, pas le débouché intéressant, d'où cet enrésinement, ajoute Alain Donnet, expert forestier à Étables-sur-mer (Côtes-d'Armor). On acquiert toujours pour l'agrément, pour des dégrèvements fiscaux, pas pour la production. »

LA RÉCOLTE REPRÉSENTE 62 % DE LA POUSSE

La disponibilité, le bois qui pourrait être récolté, croîtra de 50 % d'ici 2017. La présence en Bretagne de deux ports d'importation de bois, Saint-Malo et Nantes, plus des ports secondaires comme Le Légué ou Lorient, ne facilite pas l'emploi des bois locaux. C'est pourquoi la filière ne réalise que 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et n'emploie que 20 000 salariés ou indépendants (3 fois moins qu'en Rhône-Alpes).



Pinède après première éclaircie. © CRPF

UNE FORÊT IGNORANT SES DÉBOUCHÉS

La filière pâtit d'abord de sa forêt, certifiée à 25 %, mais ignorant ses débouchés. Des initiatives naissent. À Carhaix (Finistère), un cluster SitCoB (Sitka Centre ouest Bretagne), créé en 2010, associe forestier et charpentier, profession et collectivités, pour développer la ressource, l'adapter au marché, dont la construction, utiliser les sous-produits comme le bois énergie.

Les experts forestiers emboîtent le pas. « Des études sur le séquoia et le thuya, au bois proche du red cedar, préparent leur emploi en bardage, avec un peuplement productif et bien adapté, note Alain Donnet, le président régional. Nous, experts, travaillons en conseil pour les propriétaires et les collectivités, et cherchons à les amener à la production. »

La région teste trois plans de développement de massif (PDM), près de Guingamp, dans les Montagnes noires, et au Pays de Redon. Il s'agit de lier offre et demande, penser en même temps biodiversité et approche économique, mais aussi éprouver une méthode de travail.

« La Bretagne a une tradition en charpente, une forte importation de bois sciés (160 000 t par ses ports), et le Breton une vraie sensibilité environnementale. Il a suffi d'une bonne communication pour lancer la construction bois, commente Olivier Ferron, à Abibois. L'élan ne faiblira plus : déjà des entreprises générales du bâtiment se diversifient en bois ; 80 % des collectivités et bailleurs sociaux ont annoncé avoir des projets de construction bois. La R&D travaille à l'extension de petits



Olivier Ferron d'Abibois, réseau régional des professionnels du bois et de la construction bois.

immeubles, à des nouveaux produits. Les entreprises ont fortement investi en robots, en lignes de fabrication automatique ; certaines, déjà en limite de production, se regroupent. »

La construction bois s'est développée depuis dix ans pour la qualité et la diversité de ses usages dans la construction, témoigne un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan (CAUE). Il répond aux enjeux environnementaux en étant renouvelable, gage d'économie d'énergie et de confort. Sur un plan architectural ce matériau permet rapidité de mise en œuvre, souplesse d'adaptation à tous les environnements et styles architecturaux. Il est idéal dans le cas de surélévation ou d'extension de bâtiments. Les particuliers comme les collectivités adoptent le bois, en structure, bardage, isolation, seul ou associé à d'autres matériaux.

« Le Comité national pour le développement du bois (CNDB) a magnifiquement vulgarisé, et été un déclencheur dans les années 1990, relève Philippe Madec, architecte à Paris et à Rennes, enseignant à l'école d'architecture de Rennes (Ille-et-Vilaine). Il est passionnant chez les Bretons que l'aventure éco responsable, le geste essentiel, s'étende sur tout le territoire, du petit bourg à la grande ville ; mais la Bretagne pose crûment la question de la filière bois en France. »



L'architecte Philippe Madec.

LA BRETAGNE EST EN TÊTE DES RÉGIONS QUI CONSTRUISENT LE PLUS EN BOIS EN FRANCE.



Les deux photos ci-dessus : crèche inter-entreprise. © Balcon Architecte. Ce bâtiment passif de 707 m² a été livré en 2010. *Le maître d'ouvrage : communauté de communes du Pays de Landerneau et Daoulas (29). Le maître d'œuvre : Patrick Balcon architecte (29). L'entreprise bois : 2MD-Penhoat (29).*



Extension d'une maison (35). © Atelier Cub3. Cet agrandissement en ossature bois d'une maison en pierre, en centre bourg d'un petit village, s'intègre entre la maison et la grange. L'extension est isolée par l'extérieur en fibre de bois, bardage ajouré en douglas naturel. *Le maître d'ouvrage : privé. Le maître d'œuvre : Atelier Cub3 (35). L'entreprise bois : Manceau (35).*

À LE FILIÈRE DE TIRER LE MEILLEUR

« Le bois breton convient en emballage, trop peu en construction. C'est à la filière de tirer le meilleur de la forêt, pour sa meilleure mise en valeur, reprend Olivier Ferron. Le bois doit aller à la construction, les dérivés à l'industrie et au bois énergie. »

La surface est limitée, mais augmente. Cette forêt a une disponibilité importante par rapport à la pousse, surtout en feuillus, et offre un volume de bois à l'hectare intéressant. 84 % de sa surface sont « faciles à exploiter », à moins de 200 m d'une route ou d'un chemin, sans difficulté de débardage. L'ouragan de 1987 avait touché 50 000 ha, détruit 15 000 ha, dont 13 000 ha ont été replantés. Depuis, seul Klaus, en 2009, s'est fait ressentir pour les scieries, mais par un surcroît de travail venu d'autres régions.



Michel Morin, vice-président du Conseil régional, en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Photo : Emmanuel Pain.

Les élus observent « une activité de construction se développer presque naturellement », selon Michel Morin, vice président à la région, qui s'interroge sur l'adaptabilité du bois local à cette construction. Dans l'immédiat, c'est vers le bois énergie que portent les efforts. « Il faut organiser cette filière, ajoute l'élu, que la création en cours de chaufferies ne se heurte pas à un défaut d'approvisionnement ».

Cette organisation, avec une stratégie environnementale énergétique, sont deux objectifs fixés par la région.

« Le développement durable est aujourd'hui l'idée la plus mondialisée, estime Philippe Madec. Il y a longtemps déjà en



Pôle emploi de Pontivy (56). © IC Bois.

Le maître d'ouvrage : privé. Le maître d'œuvre : Girec (35). Architecte : Sabine Le Men (22). L'entreprise bois : IC Bois (56).

Bretagne que s'exprime une très forte correspondance entre le bois et l'environnement ».

LE TIERS DES LOGEMENTS CHAUFFÉS AU BOIS

Le Plan bois énergie Bretagne réunit, depuis 1994, les quatre départements, la région et l'ADEME. Une marque, Bretagne Bois Bûche, soutenue par la région, a été créée en septembre 2010, pour un produit de qualité, avec 15 professionnels.

La part du bois dans la consommation d'énergie (toutes énergies confondues) est de 4,65 %, en hausse de 6 % l'an, les appareils de chauffage bois augmentant de 8 %. Un tiers des résidences principales est chauffé au bois, 405 000 logements, consommant 2 à 2,3 millions de stères, moitié en ressource locale.

Le 3^e Plan bois énergie (2007-2013), doté de 17 millions d'euros, vise quatre objectifs : installer 100 mégawatts (MW) supplémentaires de réseaux et chaufferies bois, produire 100 000 t de bois déchiquetés (dont les pousses rapides des 180 000 km de haies), encourager l'autoconsommation, et professionnaliser le secteur.